



LES PILES AU LITHIUM FONT EXPLOSER LE NOMBRE D'INCENDIES DANS LES CENTRES DE TRI

Les incendies sont de plus en plus fréquents depuis quelques années dans les centres de tri. Pourtant, un seul responsable s'accapare la grande majorité du blâme : la pile au lithium.

Les piles et batteries au lithium contiennent des matières corrosives qui peuvent exploser et déclencher des incendies lorsqu'elles sont écrasées, perforées ou exposées à l'eau.

Ainsi, lorsqu'elles sont déposées dans le bac de recyclage, elles présentent un réel danger dès la collecte et jusque dans les centres de tri, posant un risque pour plusieurs travailleurs.

Ricova, qui œuvre dans le transport et la collecte de matières résiduelles et recyclables, a commandé récemment un rapport d'analyse concernant les piles au lithium. Les résultats de ce rapport sont accablants : selon les centres de tri consultés, les incendies seraient causés à plus de 90% par des déchets électroniques qui contiennent des piles ou des batteries au lithium (les batteries sont un assemblage de piles). Et puisque la fabrication de ces piles a triplé en l'espace de 10 ans et que des citoyens en déposent toujours dans leur bac, les incendies se font de plus en plus fréquents.

Robin Dignard, pompier en charge du rapport d'enquête, mentionne que les incendies ne sont qu'un des risques potentiels des piles et batteries au lithium. « La batterie brûle violemment jusqu'à ce que le lithium soit complètement consommé », explique Monsieur Dignard, « mais des gaz toxiques très nocifs pour les travailleurs peuvent aussi se libérer sous

pression. Une batterie peut même exploser et être projetée comme une fusée. »

Myriam Casavant, conseillère en prévention chez Tricentris, a également eu l'opportunité de collaborer avec Ricova sur ce dossier en partageant son expérience professionnelle. Elle souligne que les trieurs essaient de retirer les piles et batteries lors de l'étape du pré-tri, mais qu'il est toujours possible que l'une d'elles se glisse parmi d'autres matières. Des procédures sont aussi mises en place pour enlever les piles qui coulent ou qui sont déformées. Toutefois, cela n'élimine pas les risques d'incendie pendant leur transport du bac au centre de tri, lorsqu'elles sont déversées avec les autres matières, puis entassées pour rejoindre le premier convoyeur.



Des batteries qui se sont retrouvées au centre de tri de Terrebonne récemment

Pour Myriam Casavant et Robin Dignard, la priorité est de sensibiliser les citoyens. « Présentement, on ne rejoint pas tout le monde », explique Madame Casavant. « C'est un problème. Le gouvernement a un poids qui pourrait permettre de renverser la vapeur en sensibilisant les citoyens à cet enjeu. »

« Il faut lui [le citoyen] rendre la vie le plus simple possible », ajoute Robin Dignard. « Il ne sait pas toujours comment se débarrasser de ses batteries. » Le rapport cite en exemple le Royaume-Uni, où les piles sont accompagnées d'un symbole qui indique clairement que ce produit ne va pas dans le bac de récupération.

« Est-ce que les écocentres pourraient avoir un horaire plus flexible également? », se demande Myriam Casavant. « Ou peut-être que plus de vendeurs de produits avec des piles au lithium devraient offrir des centres de dépôt pour les piles? »



Des piles avec un symbole indiquant de ne pas les mettre dans le bac (photo Eunomia)

Bref, cette louable initiative de Ricova expose un fléau d'une importance croissante dans le but de mobiliser les multiples parties qui auront un rôle à jouer pour l'éradiquer : les municipalités, mais aussi les gouvernements provincial et fédéral, les fabricants et les citoyens. Avec le plan de modernisation de la collecte sélective, on peut d'ailleurs se demander comment l'organisme de gestion désigné (OGD) va s'assurer que sa matière est exempte de ces piles au lithium, puisqu'elle en sera responsable.

Pour consulter le rapport complet : <https://ricova.com/wp-content/uploads/2021/07/Rapport-analyse-de-risque-incendie-dans-les-centres-de-tri.pdf>

ÉDITO



Frédéric Potvin - Directeur général

Quand les rêves prennent forme

Presque un éditto sur deux est consacré aux marchés. À ce qui l'influence, à ses fluctuations, à nos attentes... Le marché change au rythme de l'économie mondiale. C'est dire à quel point il évolue constamment. Nous sommes actuellement en période faste. Et ce n'est pas peu dire. L'embellie dont je vous parlais en juin dernier s'est poursuivie et les projets dont je rêvais à l'époque sont plus près de se réaliser. Les records de prix de juin ont été surpassés pour certaines matières. Pouvez-vous croire que votre bidon de lave-glace en HDPE a plus de valeur que s'il avait été fabriqué en aluminium? Hé oui... la valeur de certains grades de plastique dépassent celle de l'aluminium... Tous les plastiques atteignent des sommets, sauf le PET.

Le carton se vend entre 250 \$ et 300 \$ la tonne. Il s'agit d'un prix jamais rencontré chez Tricentris. Il faut remonter en 1995 pour avoir un prix aussi élevé pour le carton. Évidemment, le papier suit le même mouvement.

Les acteurs du marché convergent vers l'idée que cette situation pourrait perdurer jusqu'à la fin de l'année. Si c'est le cas, mine de rien, Tricentris terminerait l'année avec sa meilleure performance à vie. Et cela nous permettrait de mettre à jour certains éléments de production qui nécessitent une mise à niveau. Les 3 dernières années ont été difficiles et nous n'avons pas pu investir dans nos usines... il y a donc du rattrapage à faire!

La crise de la main-d'œuvre orientera aussi les prochains investissements. On pourrait mécaniser davantage certaines opérations pour lesquelles de nouveaux équipements existent, par exemple. Ou bien ajuster la dotation de certains postes de travail qui sont plus difficiles à combler. Les employés d'usine qui, vous aussi, nous lisez, attendez-vous à des surplus en fin d'année. En effet, les employés d'usine ont droit à 4 % des surplus lorsque la clause 1.4.3 n'est pas exigée (les membres comprendront).

La générosité des marchés nous permettra également de renflouer notre fonds de stabilisation des marchés, largement utilisé durant la récente crise des marchés. Nous espérons revenir au niveau d'avant la crise, soit aux alentours de 8 millions.

Bref, en situation de surplus, ce ne sont pas les idées qui manquent. Nos directeurs d'usine, qui attendent patiemment depuis 3 ans, trépignent à l'idée d'investir. Pour tous nos employés qui carburent à l'innovation et aux projets : c'est votre tour!

Parce que tel est notre modèle d'affaire : facturer le coût réel, réinvestir nos surplus dans l'entreprise et en faire profiter ceux qui rendent ce succès possible, nos employés. Et en corollaire, tel est l'AVANTAGE Tricentris.



Usine de démonstration à Anjou

DES BATTERIES DE VOITURES RECYCLÉES AU QUÉBEC

Une nouvelle usine de recyclage de batteries de voitures verra le jour au Québec en 2023 et y traitera plus de 7 500 tonnes de batteries usagées par année. Grâce à son nouveau procédé breveté, Recyclage Lithion pourra même récupérer 95% des composantes des batteries lithium-ion traitées.

Une entente a d'ailleurs été signée avec Hyundai Canada pour la récupération et le recyclage des batteries de ses véhicules électriques et hybrides, et d'autres ententes devraient suivre prochainement.

Jean-Christophe Lambert, gestionnaire du développement des affaires pour l'organisation, explique que Recyclage Lithion ne voit pas les batteries comme des déchets, mais comme une ressource : « Les batteries usagées sont considérées comme une mine urbaine, qui limite notre dépendance à l'industrie minière. »

Ces batteries contiennent des matériaux prisés tels que du lithium, du cobalt et de l'aluminium, matériaux qui pourront entrer dans la fabrication de nouvelles batteries pour voitures. Un bel exemple d'économie circulaire! Recyclage Lithion ne plonge pas complètement dans l'inconnu avec cette nouvelle usine puisque l'entreprise récupère déjà des batteries de téléphones, tablettes, ordinateurs et véhicules dans son usine de démonstration à Anjou, où plusieurs tests sont encore réalisés.

Monsieur Lambert explique que le procédé actuel de récupération des batteries n'est pas optimal : « On procède, dans l'industrie, par pyrométallurgie; on brûle donc la batterie démantelée pour récupérer ses matériaux. Évidemment, ce n'est pas l'idéal pour l'environnement ou pour la récupération des métaux ». Le nouveau procédé opérera plutôt pour l'hydrométallurgie, qui s'avère plus complexe, mais beaucoup mieux autant pour réduire les émissions de GES que pour extraire davantage de composantes.

« Il n'est pas avantageux ni pour les coûts, l'environnement ou la sécurité de transporter les batteries sur de longues distances », nous explique Monsieur Lambert. Dans le futur, l'entreprise souhaite donc vendre sa technologie à des tiers qui pourront à leur tour récupérer les matériaux des batteries usagées. C'est une solution qui s'avère nécessaire étant donné le marché international de ces produits.

En voyant les répercussions positives de ce nouveau procédé de récupération, on espère que les consommateurs et entreprises seront davantage portés à déposer leurs batteries ailleurs que dans le bac de récupération.

SENSIBILISATION : TRICENTRIS MÈNE LE BAL SUR FACEBOOK

Avec le temps, la page Facebook de Tricentris est devenue une référence incontournable dans le milieu de l'environnement et de la récupération. À tel point qu'au moment d'écrire ces lignes, elle compte plus de 33 000 abonnés! Source d'information et de sensibilisation sur le tri et les matières recyclables, notre page Facebook se veut d'abord une communauté d'échange et de partage des connaissances. Tous les citoyens sont invités à prendre part à la discussion!

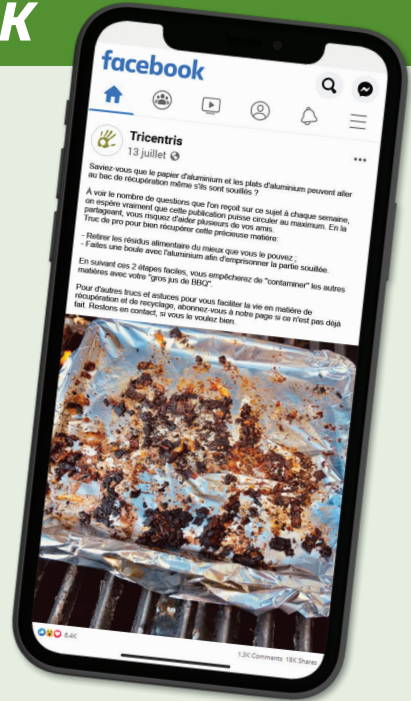
Créée en 2015, la page a réellement pris de l'ampleur dans les dernières années avec la pandémie. Grégory Pratte, responsable des affaires publiques chez Tricentris, s'en occupe depuis ses débuts : « On a senti [avec la pandémie] que des organisations se sont plus centrées sur elles-mêmes », explique-t-il. « Sur la page de Tricentris, on a toujours eu comme approche de tendre la main vers l'autre. On veut aider le monde et surtout les accompagner, on est là pour eux, alors qu'ils en ont le plus besoin. » Grégory évite de tomber dans le paternalisme. Plutôt que d'aller dans la culpabilisation, il préconise une approche de soutien avec des situations dans lesquelles les gens se reconnaissent : « Les publications sont des cas de tous les jours, ça concerne des vrais bacs qu'on retrouve dans la rue, des contenants et des emballages de la vraie vie ».

Grâce au ton qu'il qualifie d'amical, de bienveillant et d'humoristique, Grégory estime qu'avec le temps, la page s'est démarquée et qu'elle est maintenant la seule au Québec à offrir un tel soutien dans le milieu. Ce ton chaleureux, visiblement apprécié par les abonnés, déteint et casse avec la froideur corporative parfois associée aux organisations.

De plus, si un citoyen a une question, il est certain d'avoir une réponse et ce, en environ une heure (selon Facebook-même!).

Le but avoué de Grégory depuis le début est de créer une communauté dans laquelle les citoyens peuvent échanger, partager leurs expériences et ouvrir un dialogue qui n'existe pas ailleurs au Québec. Bref, c'est une plateforme alternative aux grands médias et aux instances gouvernementales pour en connaître plus sur les questions liées à la collecte et au tri.

En conclusion, Greg? : « Abonnez-vous dès maintenant, on est là pour vous aider! ».



Une publication sur le papier d'aluminium a atteint le record du plus grand nombre de réactions sur la page en juillet

LE PLASTIQUE « PLA » VA-T-IL AU BAC DE RÉCUPÉRATION?



La réponse courte est non; le plastique PLA ne va pas dans le bac.

L'acide polyactique ou PLA (pour polyactic acid) fait partie de la catégorie « autres plastiques », soit le groupe des plastiques portant le numéro 7. Mais il y a toutefois un bémol important: on parle ici d'un plastique de type 7 compostable ou biodégradable.

Il est souvent identifié d'un ruban de Möbius (le triangle avec les 3 flèches) et des lettres PLA. L'acide polyactique est composé d'une matière d'origine végétale, habituellement de l'amidon de maïs, qui se décompose plus rapidement que les plastiques. Il est utilisé pour fabriquer des emballages alimentaires, des bouteilles et des filaments pour l'impression 3D. Il peut d'ailleurs s'avérer difficile au tri de différencier le plastique PET du PLA étant donné leur apparence souvent similaire.

Les recycleurs qui achètent les ballots de plastique des centres de tri pour le déchiqueter, le fondre et le réutiliser pour de nouveaux produits ne veulent pas de ce polymère dégradé qu'est le PLA, qui est constitué de matières premières complètement différentes et qui se comporte autrement que les résines à base de pétrole. Les plastiques PLA sont ainsi considérés comme un contaminant pour le PET, le HDPE et les autres plastiques dits « purs ».

Pour qu'un contenant ou article de plastique puisse être recyclable, il doit être identifié du ruban de Möbius avec un des chiffres suivants dans le centre : 1, 2, 3, 4, 5 ou 7 (pas le 6). Toutefois, lorsque les lettres PLA y sont jointes, bien qu'il soit identifié du numéro 7, le produit n'est pas accepté dans le bac de récupération. On peut toutefois le déposer dans son bac brun à condition qu'il soit certifié compostable et qu'il soit accepté par votre municipalité.

On vous remercie à l'avance et on vous invite à passer le mot!

INSOLITE:

DES CHEVEUX POUR ABSORBER LE PÉTROLE

Vous vous arrachez les cheveux à savoir comment aider la planète? Saviez-vous que vos cheveux coupés peuvent être utilisés pour aider à nettoyer les déversements de pétrole?

Des écologistes du Green Salon Collective encouragent les salons de coiffure au Royaume-Uni à réutiliser les cheveux pour, entre autres, fabriquer des filtres dépolluants. Pour chaque kilo de cheveux, 8 litres de pétrole sont absorbés!

Pour ce faire, les cheveux sont insérés dans des chaussettes ou un autre contenant fait de tissus absorbants. Ces paquets sont alors introduits dans des boudins flottants, qui empêchent le pétrole de se répandre et permettent d'en absorber une partie. Cette technique a d'ailleurs été utilisée pour contenir les déversements de pétrole dans le golfe du Mexique en 2010, ainsi qu'en 2020 au large de l'île Maurice.

Le collectif d'écologistes a réussi à convaincre 600 salons au Royaume-Uni et en Irlande de saisir l'occasion par les cheveux et 500 kilogrammes ont été récupérés en un an.

Au Canada, l'organisme Les salons Greencircle offrent aux salons un programme similaire, récupérant les cheveux et d'autres matières utilisées dans leur commerce.

Bref, une belle façon d'utiliser sa tête pour l'environnement.

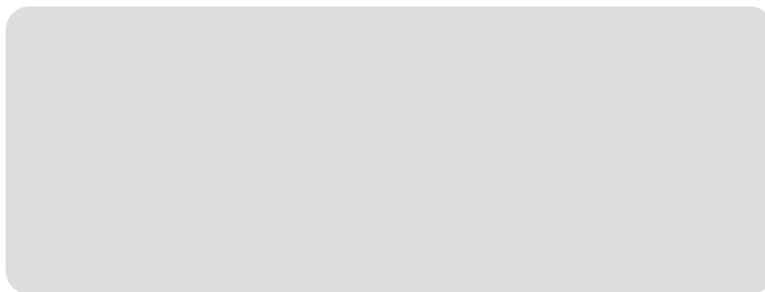


Crédit photo : Agence Science-Press

*** Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com ou vous inscrire directement sur tricentris.com**

Rédaction et idéation: Julien Viau-Petit; Révision: Sophie Poncelet-Latour; Conception: Erod, agence créative; Impression: DD Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100% de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touche, Lachute (Québec) J8H 2C5 | Tél. 450 562-4488 | Téléc. 450 562-7788 | TRICENTRIS.COM